



CONFÉRENCE EPISCOPALE
DU BÉNIN

CONFERENCE EPISCOPALE DU BENIN

SYNTHESE NATIONALE DU SYNODE SUR LA SYNODALITE

10 août 2022

*En la mémoire de Saint Laurent,
diacre et martyr.*

Introduction

« Les consultations ont non seulement manifesté la vitalité
du *sensus fidelium* mais également
créé une dynamique ecclésiale à maintenir. »

(Archidiocèse de Cotonou)

L'Eglise catholique au Bénin a reçu avec grande joie l'appel du Pape François pour les consultations synodales et s'est engagée à fond dans cet exercice vital pour son avenir en se recommandant à l'Esprit de Dieu pour qu'il lui montre le chemin et surtout comment le parcourir. Dans les dix diocèses que compte le Bénin, les consultations synodales se sont déroulées dans la méditation de la Parole de Dieu ((Ac 2, 42-47, Ac 4, 32-35 ou 1Cor 12,12-30) et dans la prière à l'Esprit saint (*Adsumus Sancte Spiritus*) qui a été traduite dans plusieurs langues afin de favoriser une large participation du peuple de Dieu. Selon le calendrier proposé par l'Eglise universelle, les comités diocésains du synode ont été mis en place à bonne date. La première tâche de ceux-ci a été de prendre connaissance des divers documents envoyés par le secrétariat général du Synode afin de produire un guide et un questionnaire pour conduire les consultations diocésaines. Ledit guide a été aussi traduit dans les langues locales par plusieurs diocèses afin de rejoindre le peuple de Dieu dans sa diversité linguistique. Il a fallu généralement aux comités diocésains plusieurs séances de réappropriation pour maîtriser la conduite des consultations avec les diverses cibles. Tout comme les comités diocésains du synode, l'identification des diverses cibles a obéi au principe de l'inclusion, embrassant un large spectre à l'intérieur tout comme à l'extérieur de l'Eglise. A l'intérieur, la parole a été donnée aux prêtres, aux religieux et religieuses, et aux fidèles laïcs hommes et femmes, enfants, jeunes, adultes, personnes âgées. Hors de l'Eglise, la consultation a touché les fidèles des autres confessions chrétiennes, les musulmans majoritaires dans certains diocèses du Bénin, les adeptes des Religions Traditionnelles Africaines, les Têtes couronnées et les autorités politiques et administratives. L'atteinte des cibles identifiées hors de l'Eglise a nécessité l'utilisation de l'internet pour des rencontres online tout comme en présentiel, l'enregistrement des entretiens et leur dépouillement par la suite. L'objectif visé est de n'exclure personne et de donner la parole à tous. Tous avaient droit à la parole et tous étaient écoutés sans langue de bois ni censure.

A la fin de l'étape diocésaine, on a le sentiment général que le parcours synodal aura eu un effet de relance pour le peuple de Dieu au Bénin. Ce retour sur la vie et la mission de l'Eglise a aussi révélé la vitalité du *sensus fidelium*. Si des doutes ont été émis par certains agents pastoraux sur la mise en application des propositions dans une Eglise très accrochée à ses pratiques et traditions, la majorité des personnes consultées pensent que ces moments de marche ensemble impacteront positivement la vie de l'Eglise dans les années à venir et lui permettront d'aller vers de nouveaux horizons à l'écoute de l'Esprit qui la guide.

La présente synthèse suivant les indications contenues dans le *Document préparatoire* et le *Vademecum* est une émanation d'un document d'environ cent trente (130) pages qui regroupe les synthèses des dix (10) diocèses du Bénin. En allant droit à l'essentiel, elle fait ressortir les

points importants de consensus tout comme les particularités et les originalités dans la dynamique spirituelle qui a caractérisé l'animation des travaux à la base. Elle ne nourrit aucune prétention à l'exhaustivité et s'articulera en neuf (9) points d'inégales longueurs.

- 1- La conversion au Christ
- 2- Les célébrations liturgiques
- 3- La mystique de l'écoute
- 4- La prise de la parole
- 5- Les marginalisés dans l'Eglise
- 6- L'exercice de l'autorité en Eglise
- 7- La participation à la mission pastorale de l'Eglise
- 8- L'Eglise en dialogue avec les autres confessions religieuses
- 9- L'Eglise en dialogue avec la société et la culture

1°) La conversion au Christ

« La nécessité et l'urgence d'une plus profonde relation au Christ en lien avec le développement d'une forte conscience ecclésiale, face à la permanence de la double ritualité et aux dérives de scissions ecclésiales. »

(Archidiocèse de Cotonou)

La marche ensemble en Eglise et avec les autres compagnons de route non-membres de l'Eglise prend sa source dans la réponse individuelle de chaque fidèle à suivre le Christ. Des questionnements ont surgi sur la qualité de la relation personnelle de chaque baptisé avec le Christ. Ceci a abouti aux divers constats de contre-témoignages, du syncrétisme, des dérives sectaires chez certains fidèles de l'Eglise catholique au Bénin. Des propositions ont aussi émergé faisant état de la nécessité pour les pasteurs de former les fidèles à la vie de prière (adoration eucharistique, dévotion mariale) à la *lectio divina* pour que la connaissance approfondie de la Parole de Dieu leur serve de remparts sûrs dans le discernement des diverses offres spirituelles de la société et aussi aux heures d'épreuves où ils sont souvent désemparés. A ces deux points, il faut associer une véritable pastorale des sacrements pour qu'ils deviennent de véritables creusets d'enracinement de la foi du fidèle au Christ. En effet, l'approfondissement de la foi ne rime pas toujours avec la réception des sacrements de l'Eglise. Dans cette perspective, les fidèles ont salué la création des Ecoles d'initiation à la théologie par certains diocèses à leur intention pour les aider à approfondir les implications de leur foi baptismale et la connaissance de leur Eglise. Ils souhaitent la facilitation de l'inscription aux dites Ecoles à une plus large frange du peuple de Dieu.

Des blessures, des frustrations et autres déceptions créées par des fidèles laïcs ou des clercs handicapent aussi la vie spirituelle de plusieurs fidèles qui finissent par s'éloigner de l'Eglise en abandonnant toute pratique chrétienne. Il importe pour l'Eglise d'initier pour ceux-ci des creusets d'échanges en vue de la réconciliation, de la guérison de leurs blessures et d'un retour à la communion de l'Eglise.

2°) Les célébrations liturgiques

« En ce qui concerne les célébrations, la durée de l'homélie est parfois trop longue... »

(Diocèse de Porto-Novo)

Les célébrations liturgiques sont bien vécues par les fidèles et rythment le « marcher ensemble ». Elles fortifient leur vie de foi, l'amour fraternel et le sens d'appartenance à l'Eglise. De plus, la célébration des sacrements et la prière inspirent les décisions importantes à partir de l'écoute attentive de la Parole de Dieu et à partir de l'action de l'Esprit Saint. Dans ce sens, les communautés paroissiales sont encouragées à la participation quotidienne et dominicale à la messe et aux célébrations des sacrements, sans oublier la vie de prière dévote en famille, en

groupes ou en communautés ecclésiales de base. Notons que les communautés ecclésiales de base sont vivantes par endroits et inexistantes dans d'autres diocèses. Toutes ces activités contribuent à la célébration et au vécu quotidien de la foi en Jésus qui est le socle et le gage de la sanctification et du salut du peuple de Dieu.

Par ailleurs, plusieurs groupes de fidèles participent activement à l'animation de la liturgie : les servants d'autels, les chorales, les groupes de lecteurs, les marguilliers ou le service d'ordre. Encadrés au niveau paroissial par le curé ou son vicaire et au niveau diocésain par des aumôniers nommés par l'Evêque, ils rendent un service fort appréciable pour la beauté de la liturgie. Les lecteurs et acolytes institués se comptent plus dans les rangs des candidats au sacerdoce.

Les fidèles aspirent à une meilleure compréhension des différentes parties de la messe et des différents temps forts du cycle liturgique de l'Eglise. Ils souhaitent être bien formés et informés en ce sens afin de mieux intérioriser les grâces offertes par chaque saison liturgique. L'accent a été mis aussi sur la qualité des homélies des prêtres jugées parfois trop longues, trop académiques, inconsistantes, ennuyeuses ou en parfaite déconnexion avec la vie réelle et les préoccupations des membres de l'assemblée. Cet état des choses explique en partie la désertion des assemblées dominicales par plusieurs fidèles.

Certains proposent l'introduction de la louange et de l'intercession sur le style charismatique à l'intérieur de la célébration eucharistique pour la rendre plus vivante et moins monotone. D'autres plaident par contre, pour une formation des fidèles au recueillement au cours des messes jugées parfois trop bruyantes. Si le développement des mouvements et groupes de prière à spiritualités variées dans les communautés paroissiales est un atout pour la vie de foi des fidèles à cause des activités qui s'y déroulent : étude biblique, campagnes d'évangélisation, prières de Jéricho, adorations nocturnes, il est à souhaiter que les diocèses mettent en place une pastorale ni répressive ni laxiste desdits groupes. Ils sont parfois à l'origine de beaucoup de déviations et d'abus qui aboutissent parfois à des départs des fidèles de la communion catholique.

Enfin, les fidèles invitent les pasteurs à réfléchir sur la délicate question de la mobilisation des ressources financières lors des célébrations eucharistiques. Mal conduite ou jugée excessive, elle rompt la solennité et le recueillement qui doivent caractériser les célébrations liturgiques du début à la fin et démotive les fidèles. Ces derniers ont l'impression que la mobilisation des ressources pour les réalisations matérielles prend le pas sur la spiritualité qui doit être l'objectif premier de l'Eglise.

3°) La mystique de l'écoute

« Pasteurs et fidèles sont appelés à une mystique d'écoute véritable qui exige des renoncements et des sacrifices, pour une réelle conversion dans l'Eglise et pour le Bien de la Société. »

(Diocèse d'Abomey)

Le ministère de l'écoute fait partie intégrante de la mission ordinaire de l'Eglise. Diverses instances d'écoute des fidèles existent : les groupes, les mouvements, les associations, les

aumôneries, les différentes commissions diocésaines et les conseils paroissiaux. L'écoute survient à travers les rencontres de méditation de l'Écriture sainte, les séances de prière, d'accompagnement spirituel ou de confession sacramentelle. Plusieurs diocèses du Bénin ont déjà eu dans le passé des expériences synodales qui ont permis aux fidèles d'être entendus sur la marche de leur diocèse. Récemment, certains diocèses se sont dotés de Plan Stratégique d'Action Pastorale pour les années à venir. Les différentes étapes de l'élaboration desdits Plans ont permis aux autorités d'écouter les fidèles au sujet de l'avenir de leur diocèse dans le contexte actuel.

Le ministère d'écoute révèle par ailleurs toute son importance avec l'assurance qu'il donne à ceux qui en bénéficient de se sentir soutenus humainement et spirituellement. Le service d'écoute reconforte les fidèles ou les croyants qui chancelent ou se découragent dans leur vie de foi, d'espérance et de charité. Parfois, l'écoute se révèle comme un véritable remontant psychologique qui tire ainsi beaucoup d'hommes et de femmes de leur situation de détresse mentale ou morale. Il n'est pas possible de faire litière du rôle essentiel que joue l'écoute dans la prévention et la gestion des conflits dans l'Église.

Le ministère de l'écoute souffre aussi de quelques insuffisances au niveau de certains pasteurs : impatience ou sélection dans l'écoute, refus d'écouter, manque de disponibilité pour l'écoute. Ces difficultés parfois en génèrent d'autres plus graves par voie de conséquence. En effet, la nature ayant horreur du vide, certains laïcs responsables des groupes de prière usurpent pour le meilleur et pour le pire l'écoute des membres. Cette situation ne favorise pas les bonnes relations qui devaient exister entre fidèles et pasteurs d'une part et entre les fidèles d'autre part. Dans certains cas, elle conduit à des dérives scandaleuses.

En définitive, pasteurs et fidèles sont ainsi appelés à adopter une mystique d'écoute véritable qui exige des renoncements et des sacrifices. Il faut pour ainsi dire se former à l'écoute qui n'est plus une évidence dans le monde de l'hyper-communication. Les diocèses sont appelés à rendre opérationnels des centres d'écoute pour soulager les nombreuses situations de détresse personnelle dans et hors de l'Église. Enfin, la qualité de l'écoute qui a caractérisé les travaux du synode à la base a poussé les fidèles à proposer l'organisation systématique de consultation diocésaine tous les cinq ans. Cette pratique de large écoute aura le mérite de favoriser la marche ensemble dans l'Église.

4°) La prise de parole

« Il est parfois très difficile de parler librement et en toute vérité sur nos paroisses. »

(Diocèse de Lokossa)

L'assurance d'être écouté favorise la prise de parole. La possibilité de prendre la parole est théoriquement garantie à tout le monde pour dire ce qui lui tient à cœur, en vue de la bonne marche des communautés paroissiales et diocésaines. Lors des rencontres formelles sur les paroisses, les fidèles ont la possibilité de prendre la parole. Mais les fidèles ont affirmé que la compréhension et la gestion de l'autorité ecclésiale hiérarchique ne favorise pas une

communication authentique, franche et directe. Les décisions de l'Evêque, du curé ou autres responsables sont parfois perçues comme non susceptibles de commentaires au nom de l'obéissance. Parfois, la mauvaise foi, la méconnaissance des lois de l'Eglise, les querelles ou rivalités au sein des communautés compromettent la jouissance sereine du droit à la prise de parole. Pour une prise de parole plus franche dans l'Eglise, il faut de la part des autorités religieuses l'ouverture d'esprit, la confiance, l'humilité et la docilité à l'Esprit de Dieu. Ce qui est radicalement à l'opposé de l'autoritarisme, de la suffisance, du refus de la contradiction et de l'imposition par tous les moyens de son point de vue aux autres. Il en résulte souvent une gestion solitaire promise à l'inefficacité et à diverses sortes d'abus.

En ce qui concerne la prise de parole au nom de l'Eglise dans l'espace public, il revient à l'Evêque, au curé, au porte-parole du diocèse ou à la commission diocésaine pour les communications sociales. N'ayant pas reçu mandat des autorités hiérarchiques les fidèles se gardent de communiquer sur les questions sociales ou politiques par crainte aussi des manipulations de leurs propos par les médias. Ils craignent de ne pas être soutenus par la hiérarchie si leurs propos devaient leur valoir des ennuis.

Les réflexions ont aussi touché la prise de parole institutionnelle de l'Eglise catholique au Bénin surtout dans le domaine socio-politique. Les fidèles estiment qu'elle est timide et souvent peu documentée sur les faits socio-politiques. Ils ont insisté pour que l'Eglise catholique au Bénin soit plus prophétique et moins timorée dans ses prises de paroles et qu'elle parle d'une seule voix. Une église qui parle d'une même voix sur l'essentiel accroît sa propre crédibilité.

5°) Les marginalisés dans l'Eglise

« Il faut noter que personne n'est exclu du mouvement synodal. Toutefois, les groupes qui sont laissés en marge expressément ou de fait sont ceux qui montrent peu d'intérêts à la vie, au fonctionnement et au développement de l'Eglise locale, tels que les extrémistes qui ne veulent rien avoir avec les chrétiens. »

(Diocèse de N'Dali)

L'Eglise est avant tout la maison de tous. Dans sa mission, elle s'efforce de se mettre au service de tout l'homme et de tous les hommes. Mais à la faveur des consultations, il s'est avéré que dans les faits, certains se sentent exclus de la sollicitude pastorale de l'Eglise. D'autres ne se sentent pas suffisamment pris en compte ou auraient souhaité bénéficier davantage de l'attention pastorale de l'Eglise. Il s'agit des minorités ethniques, des chrétiens qui n'ont plus accès à la table sainte en raison de quelque empêchement, des fidèles n'appartenant à aucun mouvement ou association de la paroisse, des fidèles peu nantis, malades mentaux, des personnes handicapées, des fidèles rejetés pour leur prise de position contre les autorités religieuses, les fidèles qui se sont fourvoyés dans les sectes ou les cercles ésotériques, les jeunes que l'on oblige à entrer dans le « moule » des anciens qui ne correspond pas nécessairement au contexte actuel.

Les religieux et les religieuses ont aussi l'impression d'être marginalisés dans la conduite de la mission de l'Eglise malgré leur contribution substantielle à la pastorale de l'Eglise. Ils essuient parfois l'indifférence ou le mépris de certains prêtres. Notons pour finir l'existence dans certains diocèses, de groupes hostiles à la mission de l'Eglise qui n'entendent pas composer avec les chrétiens qu'ils taxent de païens ou d'infidèles.

Le souhait de tous est que l'Eglise mette en place une véritable pastorale de l'inclusion pour que ceux qui se retrouvent de fait à la périphérie de la sollicitude pastorale de l'Eglise soient pris en compte. Sur le plan de l'aide matérielle, les communautés chrétiennes organisent une collecte spéciale « le bol du pauvre » ou d'autres formes de collecte pour venir en aide aux marginalisés et aux nécessiteux.

6°) L'exercice de l'autorité en Eglise

« Beaucoup d'efforts restent à faire dans l'exercice de l'autorité dans l'Eglise. »

(Diocèse d'Abomey)

L'autre nom de l'autorité dans l'Eglise devrait être le service. « Que le plus grand parmi vous soit votre serviteur. » (Mt 23,11) a dit Jésus dans l'Evangile. L'autorité dans l'Eglise est ordonnée au service de la communion et de la charité fraternelles. Mais elle demeure un point névralgique sur lequel les consultations synodales n'ont pas manqué de se focaliser. En effet pour certains fidèles, l'autorité dans l'Eglise n'est pas toujours bien exercée dans la perspective du service. Certains responsables abusent facilement de leur position manquant ainsi de suivre l'exemple du Christ, serviteur. C'est le cas de certaines personnes consacrées qui se croient omniscientes, intouchables, infaillibles et au-dessus du peuple de Dieu. D'autres profitent du caractère « consultatif » des différents conseils paroissiaux pour imposer à tous leur vision des choses. Les fidèles se retrouvent alors dans le simple rôle exécuteurs des décisions de l'autorité. Et dans ce cas, celle-ci ne jouira pas du consensus nécessaire pour appliquer les décisions ou autres réformes portant ordonnées à faire progresser la communauté. Parfois, les fidèles résistent et cela entraîne des conflits et des divisions dans la communauté chrétienne. Les abus d'autorité s'observent aussi entre personnes consacrées.

Dans l'esprit du synode sur la synodalité, les personnes consultées plaident pour une conversion générale par rapport à l'exercice de l'autorité qui doit être conçue en église comme le service des frères et sœurs pour l'avancement du Règne de Dieu. C'est dans cette perspective que la gestion de l'autorité sera plus participative et plus efficace, se basant sur une large consultation, une prise en compte des nombreuses compétences dont regorge le peuple de Dieu dans différents secteurs. Comme remède, certains diocèses se sont dotés d'un manuel de procédures pour la gestion des institutions diocésaines. La mise en pratique dudit manuel accroît la transparence de la gestion et permet aux fidèles de se mobiliser autour des objectifs précis et clairement définis. Les séances périodiques de bilan et évaluation des activités de même que les comptes rendus réguliers aident à renforcer la transparence et l'esprit d'appartenance et de co-responsabilité des fidèles.

7°) Participation des fidèles à la mission pastorale de l'Eglise

« L'expérience de consultation du peuple de Dieu, nous indique que la synodalité constitue un principe ou une spiritualité qui fonde et motive toutes les activités dans les structures du diocèse. »

(Diocèse de Dassa-Zoumè)

L'Eglise est fondamentalement famille ; et en cela, elle s'épanouit grâce à la contribution et à la participation de tous ses fils et filles à sa vie et à sa mission. Pour cela, elle a mis sur pied plusieurs structures qui permettent aux fidèles de participer à sa vie et à sa mission. C'est le cas des divers conseils paroissiaux, des commissions diocésaines et autres instances destinées à motiver et à formaliser la participation de tous à la mission de l'Eglise. Ayant fait l'option d'une évangélisation de proximité, certains diocèses impliquent les fidèles pour qu'ils aillent à la rencontre de ceux qui ne croient pas au nom de leur baptême.

Les personnes consacrées prennent une part active dans la mission de l'Eglise à travers les nombreux services qu'elles rendent dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de la promotion féminine, de la catéchèse ou de la liturgie et de l'accompagnement des divers groupes ou mouvements. Il faut que l'on travaille à valoriser et entretenir le charisme de chacun au service de tous. A travers les collectes et autres mobilisations de fonds, les fidèles participent à la vie économique de l'église. Certains fidèles se distinguent positivement par leur générosité vis-à-vis de l'Eglise à cet égard.

Les écueils relèvent plutôt du manque vérité, d'objectivité, d'humilité, de pardon et de collaboration dans les relations entre fidèles et pasteurs. Certains prêtres, pour diverses raisons, n'associent pas suffisamment les fidèles à leur pastorale. Ils préfèrent travailler avec les mêmes personnes auxquelles ils sont habitués et qui n'ont pas suffisamment de distance critique pour leur dire la vérité. Parfois, les divers conseils sont constitués des mêmes fidèles depuis des décennies. Ces situations découragent les autres fidèles qui deviennent indifférents. On ne saurait ignorer la mauvaise volonté ou la mauvaise foi de certains fidèles au sein des communautés paroissiales, des groupes ou des mouvements. Les conflits faisant partie de la dynamique des groupes, il serait important d'établir sur les paroisses des comités de sages chargés de servir de médiation pour ne pas laisser la rancœur pourrir les bonnes relations entre les fidèles du Christ.

Les fidèles consultés souhaitent que les pasteurs soient initiés à la bonne gestion des ressources humaines, au respect des fondamentaux de la Doctrine Sociale de l'Eglise dans rapports de travail avec les fidèles appelés à travailler dans les structures sociales de l'Eglise. On veillera à faire la même chose pour la gestion des ressources financières de la paroisse ou du diocèse. L'honnêteté et la transparence dans la gestion des biens de l'Eglise encourageront les fidèles à participer davantage à la vie de l'Eglise et à œuvrer pour son auto-prise en charge. L'expérience des Plans Stratégiques d'Action Pastorale est à poursuivre pour permettre aux fidèles de connaître les objectifs de la communauté et d'y apporter leur pierre. La navigation à vue empêche le leader de gagner l'adhésion et la participation de tous.

8°) L'Eglise en dialogue avec les autres confessions religieuses

« Pour le moment, l'Eglise catholique n'a pas eu l'opportunité d'aborder les autres Eglises évangéliques parce qu'elles disent que nous adorons les idoles. »

(Archidiocèse de Parakou)

L'Eglise catholique au Bénin s'est engagée de plusieurs années dans le mouvement œcuménique avec les confessions chrétiennes et le dialogue interreligieux avec les confessions non chrétiennes. Cet engagement se traduit par des rencontres fréquentes avec les confessions chrétiennes surtout lors de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens où diverses manifestations spirituelles, culturelles ou caritatives sont organisées. La collaboration avec les confessions chrétiennes a permis la traduction du Nouveau Testament ou de la Bible dans certaines langues locales. Les méthodistes interrogent l'Eglise catholique sur l'hospitalité eucharistique qui constitue une barrière dans l'évolution du dialogue entrepris depuis plusieurs décennies. Avec les confessions non-chrétiennes, les rencontres sont moins fréquentes. Les Religions Traditionnelles Africaines reprochent parfois à certains prêtres des prédications tendant à diaboliser leurs pratiques religieuses.

De même que les roses se cueillent sur des épines, les difficultés ne manquent pas dans l'effort de dialogue de l'Eglise catholique avec les autres confessions religieuses. Elles résultent d'une concurrence froide et latente entre confessions religieuses, du manque d'ouverture, du désir d'endoctrinement, du fanatisme. Chacune d'elles a tendance à montrer qu'elle a le monopole de la vérité en dénigrant l'autre pour pouvoir s'attirer le plus grand nombre de fidèles possible. Certaines confessions chrétiennes reprochent régulièrement aux catholiques d'adorer les images surtout la Vierge Marie et de ne pas vivre en adéquation avec l'Évangile prêché.

Mais quand surviennent des tensions ou des crises politiques, l'Eglise catholique au Bénin mobilise les autres confessions religieuses pour lancer un appel conjoint au calme et à la paix et pour organiser des journées de jeûne et de prière. Les personnes consultées souhaitent que l'Eglise catholique au Bénin aille plus loin en organisant des rencontres périodiques de formation et de connaissance réciproque.

9°) L'Eglise en dialogue avec la société et la culture

« Il faut noter que l'Eglise n'a pas toujours le courage de dire certaines vérités face à des positions sociales et surtout politiques par crainte de représailles de la part des autorités politiques. »

(Diocèse de Natitingou)

L'Eglise vit au milieu de la société qu'elle est invitée à transformer de l'intérieur comme du levain dans la pâte. Cet état des choses l'oblige à entretenir un dialogue constant avec la société et la culture. L'Eglise catholique au Bénin suit particulièrement l'évolution de la société

béninoise dont elle perçoit les principaux défis et attentes. Les nombreux *Messages, Déclarations, Lettres pastorales* des Evêques du Bénin sur la situation socio-politique du Bénin constituent une preuve de la sollicitude de l'Eglise pour la société. En périodes de crise, l'Eglise n'hésite pas à offrir sa médiation et sa contribution pour la préservation de la paix. Les fidèles consultés proposent l'amélioration de la qualité de la parole socio-politique de l'Eglise au regard de la non-prise en compte des propositions de l'Eglise par le Pouvoir Politique ces dernières années. Il s'agit d'opérer un changement de paradigme. Pour ce faire, il convient de redynamiser l'aumônerie des Cadres et Personnalités Politiques pour qu'elle puisse travailler à faire accepter aux jeunes d'aujourd'hui (Cadres et Personnalités Politiques de demain) les principes de la doctrine sociale de l'Eglise et offrir aux fils et filles de l'Eglise catholique engagés en politique, un accompagnement de qualité. C'est ainsi que le discours socio-politique de l'Eglise trouvera un écho favorable et des relais sur le terrain.

L'autre champ du dialogue est la culture. Depuis plusieurs décennies, l'Eglise s'efforce d'entretenir avec la culture un dialogue respectueux et fructueux. Les diocèses ont mis sur pied des commissions *ad hoc* chargées de l'inculturation. Des progrès se font par endroits avec l'élaboration de rituels inculturés de certains événements de la vie de foi. Mais beaucoup reste à faire pour un christianisme authentiquement africain sans mélange ni syncrétisme.

Conclusion

*« Quelques fruits recueillis : le goût de la prière,
le partage de la Parole de Dieu, la joie d'être chrétiens
au milieu d'une immense population musulmane et animiste,
le renforcement des liens de charité et d'entente
qui repoussent toute forme d'exclusion. »*

(Diocèse de Djougou)

En définitive, les consultations ont permis de comprendre à nouveaux frais que la synodalité renvoie à l'essence même de l'Eglise, à sa réalité constitutive et est orientée vers sa mission évangélisatrice. C'est pour cela qu'elle représente le chemin par lequel l'Eglise peut être renouvelée de l'intérieur par l'action de l'Esprit Saint à travers l'écoute, le dialogue, la prière pour discerner ce que Dieu veut pour son peuple en ce moment précis de son histoire. L'ensemble du peuple de Dieu a pris conscience qu'il partage une dignité et une vocation communes

d'envoyés en mission dans le monde par le baptême. Le goût de la prière, le partage de la Parole de Dieu, le renforcement du sens d'appartenance à l'Eglise, l'engagement renouvelé pour la mission sont autant de fruits déjà recueillis. Mais d'autres vont bientôt éclore à travers la mise en application des propositions retenues par l'Eglise locale ou universelle. Un autre synode pour l'Afrique où seront débattues des questions relatives à l'inculturation, à la famille et à l'éducation est à souhaiter.

Fait à Cotonou, le 10 août 2022



Père Eric OKPEITCHA
Secrétaire Général Adjoint
de la C.E.B

Mgr Victor AGBANOU
Président de la Conférence Episcopale
du Bénin (C.E.B)